



# Commune de Mont-Noble

## Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentées par :

- M. Pierre Menegale, à Uvrier, pour la construction d'un bûcher, sur la parcelle n° 1148, folio n° 4, au lieu-dit *La Chapelle* à Vernamiège, zone du vieux village; coordonnées 2'599'607 / 1'117'622.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

**L'Administration communale**

Mont-Noble, le 24 juillet 2020